



Wallonie

ANNEXE 26
Dossier n° : DIV22/22005

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Les enquêtes publiques sont suspendues du 16 juillet au 15 août

Le Fonctionnaire délégué fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la Scrl A.I.D.E ayant ses bureaux rue de la Digue 25 à 4420 Saint-Nicolas

Les terrains concernés sont situés **Aux Grands Champs, sn à 4052 Beaufays** et cadastrés **Division 1, section D numéro 168C-171Y- 184F- 184L- 204A** et **Division 2, section B numéro 176B- 177B- 179F- 242A- 255- 256A**

Le projet est de type : **Pose de canalisations d'épuration, construction de chambre de visites, réalisation de deux stations de pompage, pose d'installations moyenne tension enterrées et réalisation d'un chemin de mobilité active entre Beaufays et Ninane.**

L'enquête publique est réalisée en vertu de **l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial - les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional (projet non conforme à l'article D.II.36) et de l'article R.IV.40-1. § 1er. 7° du Code du Développement Territorial - les demandes de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme [...] visées à l'article D.IV.41 : demande de permis d'urbanisme impliquant la création d'une voirie publique - article 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.**

Le dossier peut être consulté **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, Service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire 14, 4053 Embourg, les lundis, mardis, mercredis ouvrables, de 8h à 12h, les jeudis ouvrables, de 13h à 17h. Une permanence se tiendra les jeudis de 17h à 20h.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché - Conseiller en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme au 04/361.55.20 ou de l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme au 04/361.54.80.

L'enquête publique est ouverte le 4 juillet 2022 et clôturée le 2 septembre 2022.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG ;
- par télécopie au numéro 04/361 55 40 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chaudfontaine.be ;
- remises à Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou à l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme dont le bureau se trouve à l'Administration Communale de Chaudfontaine, 1er étage, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **Enquête publique – DIV22/22005 - AIDE – Aux Grands Champs,sn à 4052 Beaufays.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG ou lors de la séance de clôture de l'enquête,

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 2 septembre 2022 à 11 heures à l'Administration communale de CHAUDFONTAINE, service de l'Urbanisme, 1er étage, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG,

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG.

Par le Collège, le 22 juin 2022

Le Directeur général,

Laurent GRAVA

Pour le Bourgmestre,
L'Échevin délégué,

Dominique VERLAINE